

# ÉCOLE ST-JEAN-BOSCO

## RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la réunion régulière tenue le **5 décembre 2006** à 19h00, à la salle du personnel au 71, rue Saint-Jean-Bosco, Gatineau (Québec).

---

Sont présents :

Audrey Genest, *parent*  
Marcel Pépin, *vice-président*  
Céline C. Renaud, *directrice*  
Renée Deault, *enseignante*  
Nathalie Théberge, *présidente*  
Dominique Charest, *enseignante*  
Mélanie Larose, *enseignante*  
Érik Guimond, *enseignant*  
Christine Girard, *trésorière*  
Carline Godin, *parent*  
Sophie Granger, *parent*  
Caroline Charron, *responsable du service de garde*  
Johanne Diotte, *secrétaire d'assemblée*

Absences :

Marie Bertrand, *enseignante*  
Marie-Annick Patry, *éducatrice du service de garde*  
Bernard Desgagné, *parent*

---

### 1. PRÉLIMINAIRES

#### 1.1 Ouverture de la séance et vérification du quorum

Le quorum est respecté et la séance débute à 19h10

#### 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

**C.E. 06-07-29** Il est proposé par Audrey Genest et appuyé par Marcel Pépin :

- **D'ajouter le point 2.6 : Mini-Basket**

*Adopté à l'unanimité.*

### 1.3 Adoption du procès-verbal de la réunion du 27 septembre 2006

C.E. 06-07-30 Il est proposé par Marcel Pépin et appuyé par Renée Deault d'adopter le procès-verbal du 27 septembre tel que proposé.  
*Adopté à l'unanimité.*

### 1.4 Adoption du procès-verbal de la réunion du 7 novembre 2006

Deux propositions soumises par M. Bernard Desgagné par courriel n'ont pas été appuyées:

- Point 1.3 : REMPLACER « M. Desgagné affirme que la demande est sans fondement et que par conséquent, il refuse de s'excuser » PAR « M. Desgagné refuse de présenter des excuses. Il précise que c'est la présidente qui a commencé les échanges acrimonieux en lui envoyant un message de reproches le 24 octobre, dans lequel elle portait des accusations sans fondement contre lui au sujet du site Web sur l'agenda Historica. M. Desgagné indique qu'il n'a fait que réagir à cette attaque.

- Point 1.4 : REMPLACER « ...s'excuse en son nom personnel pour toute offense que cette erreur, commise en toute bonne foi, aurait pu lui causer » PAR « ...s'excuse en son nom personnel pour tout préjudice que cette erreur, commise selon elle de bonne foi, aurait pu lui causer. »

C.E. 06-07-31 Il est proposé par Sophie Granger et appuyé par Marcel Pépin d'adopter le procès-verbal du 7 novembre tel que modifié:

- De modifier le nom du représentant de l'OPP au point 3.8 : « La représentante, Carline Godin, a quitté.

*Adopté à l'unanimité.*

### 1.5 Suivi de la réunion du 7 novembre 2006

- Point 2.6 : Le comité des Règles de régie interne a tenu sa première rencontre le 29 novembre dernier. Il se rencontrera de nouveau le 9 janvier 2007 pour continuer le travail.
- Point 2.7 : La lettre aux parents expliquant l'abandon du projet des casiers a été envoyée, mais Mme Renaud mentionne qu'elle a oublié d'y mentionner que l'école aimerait recevoir leurs suggestions de remplacement. La lettre que le comité d'aménagement extérieur prévoit envoyer sous peu (voir point 2.4) pourrait également contenir cette demande de suggestions.
- L'école a reçu les pochettes catalogues pour la campagne de financement de Pâques de la compagnie Perfection. Le C.E. en a pris connaissance.

### 1.6 Questions du public

N/A

### 1.7 Courrier reçu

N/A

## 2. DISCUSSION/DÉCISIONS

### 2.1 Ouverture du service de garde en mars 2007

- Considérant le sondage effectué en juin 2006;
- Considérant qu'il y a eu cinquante-quatre (54) demandes;
- Considérant que le service doit s'autofinancer;
- Considérant le montant demandé de 125,00 \$/semaine par enfant :

**C.E. 06-07-32** Il est proposé par Audrey Genest et appuyé par Christine Girard:

**-Que le service de garde soit ouvert durant la semaine du 5 au 9 mars 2007 si, lors de l'inscription de janvier 2007, nous recevons plus de quarante-huit (48) demandes. Si le nombre ne le permet pas, le service de garde ne sera pas ouvert.**

*Adopté à l'unanimité.*

### 2.2. Repas-pizza

La représentante de l'OPP explique que malgré la demande du C.E. pour trouver une pizzeria qui offrirait un produit plus « santé », l'OPP n'est pas intéressé à entreprendre les démarches nécessaires. Plus avant, l'OPP renouvelle sa suggestion d'offrir un dîner-pizza à chaque deux semaines.

Sophie Granger exprime son désaccord quant à la décision de l'OPP, un désaccord partagé par Nathalie Théberge et Marcel Pépin, considérant les discussions qui ont eu cours sur le sujet lors du dernier C.E. sur l'importance pour l'école d'envoyer des messages cohérents aux enfants en matière de nutrition et de malbouffe.

Nathalie Théberge demande si quelqu'un parmi les membres du C.E. serait intéressé à faire les démarches de recherche pour trouver une pizzeria répondant à des critères minimaux, notamment en matière de qualité des ingrédients utilisés. Sophie Granger et Marcel Pépin s'offrent pour faire des appels dans les pizzerias.

**À suivre.**

Les critères sont les suivants :

- 2 livraisons : la première à 11h20 et la seconde à 11h55;
- environ 30 grandes pizzas à chacune des livraisons;
- qualité des ingrédients utilisés pour la préparation des pizzas
- fromage seulement.

Le premier dîner pizza aura lieu le 16 février 2007, soit un mois après le prochain C.E. afin de donner le temps de trouver une pizzeria.

**C.E. 06-07-33** Il est proposé par Marcel Pépin et appuyé par Érik Guimond :

**- Que les dates du dîner pizza en 2007 soient : 16 février, 16 mars, 14 avril et 11 mai.**

*Adopté à l'unanimité.*

### 2.3 **Planification des sorties et des activités éducatives**

Les listes « Prévission des activités à l'école » et « Prévission des sorties éducatives » sont distribuées aux membres du C.E. La liste des sorties éducatives doit être adoptée par le C.E.

**C.E. 06-07-34** Il est proposé par Mélanie Larose et appuyé par Carline Godin :

**- D'adopter la liste des sorties éducatives telle que présentée.**

*Adopté à l'unanimité.*

Nathalie Théberge demande si l'option de demander une contribution des parents pour la location d'un autobus dans le but de permettre plus de sorties, a déjà été envisagée.

À cet effet, Mme la directrice va soumettre aujourd'hui même au C.E. ses prévisions budgétaires qui comprennent un ajout de 2 000,00 \$. pour payer le transport pour les sorties éducatives.

### 2.4

#### 2.4.1 **Sous-comité aménagement extérieur**

Érik Guimond soumet le compte-rendu des activités du comité, lequel s'est réuni pour une deuxième fois juste avant la réunion du C.E..

Le comité va faire des démarches pour réunir des parents qui aimeraient s'impliquer pour prendre en charge les demandes de subventions pour trouver des nouvelles sources de financement. Les projets envisagés par le sous-comité incluent l'aménagement d'une aire de repos, une structure imaginative, ainsi que le verdissement de la cour extérieure.

Il est prévu d'inviter un membre du C.E. de l'école St-Jean-Brébeuf lors de la première rencontre de ce nouveau groupe de parents afin qu'il ou elle puisse nous expliquer comment le C.E a procédé pour trouver le financement nécessaire à l'aménagement de leur cour, lequel est particulièrement réussi.

En guise de prochaines étapes, le sous-comité étudie la possibilité d'envoyer une lettre aux parents afin de solliciter leur implication ainsi que leur expertise en aménagement extérieur. **À suivre.**

#### 2.4.2 **Sous-comité aménagement intérieur**

Dominique Charest soumet le compte-rendu des activités du sous-comité. Les tableaux noirs auraient besoin d'être repeints. Les stores ont besoin d'être remplacés (ou nettoyés), car plusieurs sont très poussiéreux, des tablettes au-dessus des crochets des enfants au préscolaire seraient utiles ainsi que des bancs dans les corridors et des espaces pour mettre les tuques et les mitaines (préscolaire).

Érik Guimond mentionne que pour tout ce qui touche aux corridors, il faudrait s'assurer auprès de la commission scolaire que les normes d'espace sont respectées, rappelant que le projet 'casier' n'a pas abouti en partie pour cette raison.

Plusieurs membres du C.E. disent trouver inquiétant que les enfants fréquentent des lieux où la qualité de l'air pourrait laisser à désirer. Certains membres s'interrogent si le remplacement des stores pour des raisons de santé ne devrait pas être payé par la Commission scolaire mais la directrice explique que l'école doit assumer ce genre de dépense à même son budget d'entretien.

Les membres du C.E. conviennent que leurs décisions budgétaires seront prises en fonction de cette préoccupation pour la santé des enfants.

**C.E. 06-07-35** Il est proposé par Audrey Genest et appuyé par Sophie Granger:

**- Que la direction entreprenne une recherche pour l'achat de toiles solaires pour remplacer les stores horizontaux trop difficiles d'entretien (poussières).**

*Adopté à l'unanimité.*

Les autres priorités seront soumises au prochain C.E. à titre d'information pour le long terme.

Nathalie Théberge aimerait que la direction s'informe s'il y a déjà eu une analyse de la qualité de l'air et si oui, elle aimerait qu'elle soit soumise pour le C.E. pour son information. Mme Renaud va s'informer. **À suivre.**

## **2.5 Prévisions budgétaires pour les revenus autonomes**

Les prévisions budgétaires sont distribuées au C.E. pour consultation.

La présidente demande aux enseignants de s'exprimer sur la formule actuelle de l'allocation de 200,00 \$ par cycle telle que mise en place par le C.E. l'an dernier.

Les enseignants disent ne pas avoir assez d'argent pour l'achat de jeux éducatifs et de matériel d'art plastique. Érik Guimond parle de la frustration des professeurs l'an dernier quand les fonds ont été coupés. Sans vouloir rouvrir le débat, la présidente aimerait entendre les professeurs sur la formule à privilégier selon eux.

Suite à une discussion, il est décidé que le projet « cycle » devienne le projet « classe » et qu'une redistribution des fonds se fasse. En remaniant le budget, 100,00 \$ par classe (16 classes) seront à la disposition des enseignants pour l'achat de matériel éducatif.

Les changements sont les suivants :

<b>Activité</b>	<b>Prévu</b>	<b>Modifié</b>
Fête des finissants (6 <sup>e</sup> année)	500,00	400,00
Projet Bonne Entente	1 500,00	1 000,00
Projet « classe »	800,00	1 600,00
Cour d'école	5 000,00	4 800,00

**C.E. 06-07-36** Il est proposé par Audrey Genest et appuyé par Marcel Pépin :

**- D'accepter les prévisions budgétaires telles que modifiées.**

*Adopté à l'unanimité.*

## **2.6 Mini-Basket**

Deux papas se sont proposés pour entraîner une équipe de mini-basket au 3<sup>e</sup> cycle. Une collecte de fonds pourrait être organisée pour couvrir les coûts de la participation de l'équipe à un tournoi régional qui pourrait les mener aux Jeux du Québec (régional). Cette collecte de fonds pourrait se faire au Marché Frais (emballeurs).

**C.E. 06-07-37** Il est proposé par Mélanie Larose et appuyé par Dominique Charest :

**- D'autoriser la tenue d'une levée de fonds par l'équipe de mini-basket.**

*Adopté à l'unanimité.*

Érik Guimond va appeler l'ARSEO pour vérifier les procédures d'identification des entraîneurs. **À suivre.**

## **3. INFORMATIONS**

### **3.1 Mot du représentant au comité de parents (Marcel Pépin)**

- Point d'info : La CSPO a officiellement fermé deux édifices de l'école *Aux quatre pignons* à Lac-des-Loups et St-Joseph.
- Le calendrier scolaire est distribué pour consultation. Certains membres du C.E. expriment leur préoccupation en ce qui concerne la journée du 23 juin 2008. M. Pépin va rapporter cette préoccupation au comité de parents.
- Dépôt d'un avis du Conseil supérieur de l'éducation.
- La loi ne permet pas au conjoint de fait d'être membre de comités de parents, ce qui cause des problèmes. Des décisions sont à venir du Ministère.
- Un parent de l'école des Trois-Portages lance un défi aux autres écoles. « Le défi de la Dizaine » c'est 10 jours sans télé ni jeu vidéo. Plus d'information sont disponibles au [www.edupax.org](http://www.edupax.org)
- De plus, la même école souhaite former une ligue d'improvisation pour les élèves de 5e et 6e. Les écoles intéressées peuvent communiquer avec l'école des Trois-Portages.

### **3.2 Mot de la présidente**

Rien à signaler.

### **3.3 Mot de la direction**

- Une liste à jour des membres du C.E. est distribuée.
- Renouveau pédagogique : des ajustements auront lieu graduellement. Un dépliant explicatif a été envoyé aux parents
- Le montant des ventes de la campagne de financement « Café, fromage et petits pains » s'élève à 6 315,00 \$. Le montant des profits n'est pas encore comptabilisé.

### **3.4 Mot du personnel**

- Pour amasser des fonds pour Centraide, les enseignantes, les enseignants payaient la directrice pour qu'elle les remplace dans leur classe. Incluant les dons, 431,00 \$ ont été amassés.

### **3.5 Mot de la technicienne du service de garde**

- Vendredi dernier, des parents se sont présentés à l'école où ils se sont butés à des portes barrées. La responsable du service de garde explique que l'activité prévue avait été annulée pour être remplacée par une sortie au cinéma. Il y a clairement eu un manque de communication et il est demandé au service de garde de prévoir un mode d'avertissement pour les parents.

### **3.6 Mot des membres de la communauté**

- Léa Normandeau mentionne qu'il est important d'envoyer un dossier étoffé pour le prix Rachel-Patry. Le dossier a déjà été envoyé.

### **3.7 Mot du représentant du comité EHDAA**

Pas de représentant à l'école sur le comité EHDAA.

Une trousse EHDAA se trouve dans le bureau de Lucie la secrétaire de l'école. Un sondage à savoir si ça vaut la peine de mettre à jour une trousse que personne ne consulte, sera soumis au C.E. les 23 et 24 janvier 2007, lors des Tables de concertation des directions. Dix (10) copies seront remises à l'école dont une copie pour le C.E.

### **3.8 Mot du représentant de l'OPP**

Le comité s'est rencontré samedi dernier pour compter de l'argent et placer des commandes. Les membres aimeraient mentionner qu'ils ont un bon soutien de l'école.

## **4. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION**

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 17 janvier, à 19h00.

5. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**C.E. 06-07-38** Il est proposé par Marcel Pépin et appuyé par Audrey Genest :

**- Que l'assemblée soit levée. Il est 22h15.**

*Adopté à l'unanimité.*

---

**Nathalie Théberge, présidente**

---

**Céline C. Renaud, directrice**